COLLÈGE DE
BOIS-DE-BOULOGNE

Procès-verbal de la 497e réunion régulière du comité exécutif du Collège de Bois-de-Boulogne, tenue le lundi 14 septembre 2026, à Montréal

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion par la présidente, Mme Pascale Sirard, directrice générale, à 12 h 9.

Membres présents :	Mmes	Pascale Sirard, présidente
		Nisrin Al Yahya
		Chantal Provost
	M.	Sylvain Larocque
Membres absents :	Mme	Rukmini Canape-Brunet
	M.	Houssam Alaouie
Secrétaire général :	Me	Roch Sergerie

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 496e réunion régulière du 1er juin 2026
4. Affaires institutionnelles
 - 4.1 Projet d'ordre du jour de la 397e assemblée régulière du conseil d'administration du 23 septembre 2026 (DOC.,CX,497e,2026,1432)
5. Affaires administratives
 - 5.1 Reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs du comité exécutif à la direction générale pour l'octroi de contrats pendant la période estivale 2026 (DOC.,CX,497e,2026,1433)
 - 5.2 Ratification du bail entre le Collège de Bois-de-Boulogne et l'Institut de recherche en économie contemporaine (DOC.,CX,497e,2026,1434) – *Adoption*
6. Clôture

Sur proposition de Nisrin Al Yahya, appuyée par Sylvain Larocque, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de la 496e réunion régulière du 1er juin 2026

Aucun commentaire de la part des membres.

Sur proposition de Sylvain Larocque, appuyée par Chantal Provost, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la 496e réunion régulière.

4. **Affaires institutionnelles**

4.1 Projet d'ordre du jour de la 397e assemblée régulière du conseil d'administration du 23 septembre 2026 (DOC.,CX,497e,2026,1432)

Me Roch Sergerie, présente le projet d'ordre du jour de la prochaine assemblée régulière du conseil.

5. **Affaires administratives**

5.1 Reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs du comité exécutif à la direction générale pour l'octroi de contrats pendant la période estivale 2026 (DOC.,CX,497e,2026,1433)

La direction générale n'a pas été appelée à exercer les pouvoirs qui lui ont été délégués par le comité exécutif durant la période estivale.

5.2 Ratification du bail entre le Collège de Bois-de-Boulogne et l'Institut de recherche en économie contemporaine (DOC.,CX,497e,2026,1434) – *Adoption*

Résolution nº 1715 **Ratification du bail entre le Collège de-Bois-de-Boulogne et l'Institut de recherche en économie contemporaine**

Attendu que le Collège loue à l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) des locaux pour ses activités;

Attendu que le bail est arrivé à terme le 30 juin 2026;

Attendu que les besoins en espaces de l'IRÉC ont diminué, passant de 7 locaux à 4;

Attendu qu' outre le nombre de locaux, les conditions du bail demeurent sensiblement les mêmes notamment quant à sa durée et autres obligations faites au locataire;

Attendu que le locataire accepte les conditions du bail.

Sur proposition de Sylvain Larocque, appuyée par Nisrin Al Yahya, il est résolu à l'unanimité,

de ratifier le bail entre le Collège de Bois-de-Boulogne et l'Institut de recherche en économie contemporaine, tel qu'il paraît au document DOC.,CX,497e,2026,1434.

ADOPTÉE
CX,497e,2026-09-14

6. Clôture

Sur proposition de Nisrin Al Yahya, appuyée par Sylvain Larocque, la clôture de la réunion est prononcée à 12 h 26.

Me Roch Sergerie Secrétaire général	Pascale Sirard Présidente du comité exécutif

ADOPTÉ